

RESUME

Au premier semestre de l'année 2024, le suivi des activités menées contre la pêche illicite par l'Autorité compétente, la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), a démontré les résultats ci-dessous :

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES
AU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE 2024

STRUCTURES	ACTIVITES	RESULTATS	OBSERVATIONS
DPSP (Patrouille maritime côtière)	Surveillance maritime côtière	- Nombre de missions effectuées : 63 - Nombre de pirogues inspectées : 436	
Centre Radio Radar Satellite (CRRS)	Contrôle par senseurs	- Nombre de navires observés : 152	
Centres Secondaires de Surveillance Côtière (CSSC)	Surveillance de proximité	- Missions effectuées : 664 - Pirogues inspectées : 5 735	
Brigade de Veille Portuaire (BVP)	Inspection a quai	- Navires inspectés : 756	
Bureau de la certification des produits de pêche	Certifications des captures	- Certificats délivrés : 8 387 - Poids (en tonnes) : 130 287	
Bureau du contrôle de la sécurité des pêcheurs artisans	Recensement des événements de mer	- Accidents : 49 - Secours : 277 - Morts et portés disparus : 62	
Bureau de gestion des observateurs	Embarquements à bord	- Embarquements : 25	25 210 Gilets Distribués par la DPSP
Division de la sécurité de la pêche artisanale (DSPA)	Distribution de gilets de sauvetage	- Gilets offerts aux pêcheurs : 18 200 - Gilets offerts aux autres institutions et associations : 7 010	

Au titre de la Surveillance aérienne, 13 missions de survol ont été effectuées et ont permis d'identifier 282 navires.

La Surveillance maritime, quant à elle a permis l'inspection de 57 navires pour 192 sorties réalisées.

Globalement, 24 navires et 611 pirogues ont été arraisonnés.